

## COMPTE RENDU DE LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONÉE DU 12 NOVEMBRE A 16 H

Compte tenu du nouveau confinement, des conférences téléphonées sont organisées régulièrement entre les organisations syndicales (CGT, Solidaires, FO, CGC, CFTC) et les équipes de direction pour faire le point sur la situation à la DRFIP Paris.

### **Situation sanitaire :**

La direction a donné les chiffres au 12 novembre, 13 collègues ont contracté le virus sur les 5 derniers jours, ce qui porte le nombre total à 225 depuis le début de la crise.

Le SDE de St Sulpice, qui avait dû être fermé durant une semaine à cause d'un « cluster » a pu rouvrir. Un ménage intégral y a été réalisé.

Concernant le devis demandé au nouveau prestataire du ménage, Derichebourg, pour une prestation supplémentaire (poignées de portes, ascenseurs,...) à l'instar de ce qui a été fait jusqu'au début de l'été, la direction a répondu qu'elle avait relancé le matin même car elle n'avait toujours pas de réponse.

### **Télétravail ou travail confiné :**

Sur ce sujet, la CGT a rappelé au directeur qu'il s'était engagé à écrire à tou.tes les agent.es afin de réaffirmer qu'il fallait tendre, dans la mesure du possible vers 5j télétravaillés par semaine. Cela devrait être fait dans la journée du 13.

Les organisations syndicales se sont étonnées que le nombre de collègues en télétravail soit toujours aussi bas (640) et même en baisse par rapport à la semaine précédente (675), ce qui ne représente que 14 % des agent.es « en service », contre 61 % en présentiel. La direction continue à s'enfermer dans des explications douteuses, « tout le monde ne travaillait pas ce jour-là », « tous les télétravailleurs ne sont pas en télétravail tous les jours », etc...

Pour la CGT, le problème réside avant tout dans les choix de dotations faits par la direction (équiper les chefs de services qui ne télétravaillent pas au détriment des collègues volontaires par exemple, ou équiper des services quasiment à 100 % alors que d'autres ne le sont que de manière marginale) et de sa non-volonté de voir réellement un maximum d'agent.es en télétravail.

À noter que l'intégralité des collègues médicalement « fragiles » ne sont toujours pas tous équipés, un nouveau recensement ayant commencé le 10 novembre.

### **Missions :**

**Fonds de solidarité** : ce sont les vérificateurs qui vont effectuer les traitements, tout en continuant les procédures en cours, à compter du 20/11 (date de mise à disposition des formulaires), à raison d'une trentaine de dossiers par brigadier et par mois, ce qui, d'après la direction représente 3 jours de travail par mois.

**CGR (Centre de Gestion des Retraites)** : puisque la direction a convoqué un CTL sur un point « relocalisations (ou plutôt délocalisations) d'activités, la CGT a demandé au directeur de recevoir enfin les agent.es du CGR qui doivent se positionner pour un changement de mission et/ou de lieu au 1<sup>er</sup> septembre 2021. Une fois de plus, fin de non-recevoir en attente des réponses de la DG. Mais nous assure-t-il, « je l'ai relancée ce matin ». C'était donc la journée des relances ! Toujours est-il que nos collègues n'ont pas droit à la considération qu'ils méritent de la part des directions, locale et nationale.

**Enregistrement** : suite à l'appel à candidatures pour les SNE (Service National de l'Enregistrement), la CGT a interrogé la direction sur l'impact qu'aurait la création de ce service sur les 3 SDE parisiens. Celle-ci a répondu que l'impact serait marginal et qu'il n'y aurait que « quelques prélèvements dans les directions des métropoles », celle-ci seront fléchées lors du CTR « suppressions d'emplois ».

### **Conditions de vie au travail :**

**Cantine** : pour les sites dont le restaurant a été fermé, la direction demande aux agent.es de garder d'ores et déjà

les justificatifs (les mêmes qu'au printemps) depuis le 2 novembre afin de saisir les frais dans la nouvelle version de FDD. Pour les collègues qui n'ont pas de cantine sur place, et même si celle-ci n'est pas fermée, la réponse est comme toujours NON !

Lors de l'audience du 6 novembre, le directeur s'était engagé à délivrer des attestations aux militants syndicaux pour qu'ils puissent se déplacer sur tous les sites de la DRFIP. Mais il est revenu une fois de plus sur ses propos, rejetant la délivrance de ces attestations sur les organisations syndicales. Pourtant, notre employeur est bien la DRFIP.

La direction chercherait-elle à nous mettre des bâtons dans les roues et à entraver notre action ? Est-ce pour cela qu'elle ne convoque plus de CHS-CT (qui a pourtant montré toute son utilité dans la gestion de la crise sanitaire) dans le cadre du NRP ?

Plus que jamais, dans cette période de crise sanitaire et économique, dans cette période de destruction de notre administration, la CGT et ses militant.es seront aux côtés des collègues et offensifs face à la direction.